

Envoyé en préfecture le 02/11/2015

Reçu en préfecture le 02/11/2015

Affiché le

Reçu

ID : 067-246700926-20151019-B_OCT_2015_27-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

**Extrait du procès-verbal
des délibérations
du Bureau**

Séance du : 19 octobre 2015

Lieu de la séance : Wissembourg (siège de la CDC)

Date de la convocation : 12 octobre 2015

Sous la présidence de : M. Serge STRAPPAZON

Membres présents :

MM. Serge STRAPPAZON, Jean-Max TYBURN, Mme. Stéphanie KOCHERT, Christian GLIECH, Georges BURGER, Dominique DEMANGE, Georges WERLY, Jean-Claude HUCK, Mme. Brigitte CONUECAR, Pierre KOEPF, ARNOLD Robert, FREY Richard, RICHERT René et Bertrand WAHL.

Absents excusés : MM. Joseph SCHNEIDER, Michel LOM

-0-0-

2. REFACTURATION DE L'OPERATION DE PERÇAGE AVEC EQUIPEMENT DE CLES DES BACS MENAGERS AUX COMMUNES

Dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative, la Communauté de Communes a prévu le perçage des anciens bacs compatibles de marque Weber avec l'équipement de clés pour les abonnés qui en font la demande.
Il y a lieu de fixer le tarif de cette opération.

LE BUREAU

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité

- De fixer un forfait de 28 € TTC par opération de perçage et par bac. Pour ce faire, les intéressés sont priés de ramener leur bac propre au centre technique intercommunal.
- D'autoriser le Président à signer tous les documents, à intervenir

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 22 octobre 2015
Le Président
S. STRAPPAZON

